UNIVERSITÉ DE GENÈVE
GLOBAL STUDIES INSTITUTE

DEMANDE D'AMENAGEMENT DES EXAMENS

Selon la directive concernant une demande d'aménagement des examens pour des motifs de santé, l'étudiant-e souhaitant bénéficier d'une telle mesure doit en faire la demande formelle au Directeur du GSI en remplissant le présent **au moins un mois avant le début de la session d'examens concernée**.

Adresse postale du Directeur du GSI : Prof. Nicolas Levrat, Global Studies Institute, Sciences II, Quai Ernest-Ansermet 30, 1211 Genève 4

COORDONNEES DE L'ETUDIANT-E	
Nom :	**Prénom :**
Téléphone :	**N° immatriculation :**
Adresse postale :	**Adresse e-mail :** @etu.unige.ch

FORMATION EN COURS / STATUT

□ BARI 1ère partie □ BARI 2ème partie □ MA études africaines □ MA études européennes

□ Mobilité □ Auditeur □ MA Russie Europe médiane □ MA Moyen Orient

□ Candidat libre □ Examen hors cursus (étudiant-e du GSI) □ MA Global Health

SESSION D'EXAMENS CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

□ janvier/février 20..... □ mai/juin 20..... □ août/septembre 20.....

Attention : Dans l'éventualité où l'aménagement des examens concernerait plusieurs sessions, l'étudiant-e devra systématiquement redéposer une demande auprès du Directeur du GSI au moins **un mois** avant le début de chaque session d'examens concernée.

AMÉNAGEMENT(S) DEMANDÉ(S) – à compléter par l'étudiant-e			DECISION DU GSI
Intitulé exact de l'examen	**Modalité d'évaluation** (examen écrit, examen oral, contrôle continu, travail écrit, etc.)	**Aménagement(s) demandé(s)**	**Demande octroyée** (oui / non)

Date : ..... **Signature de l'étudiant-e :** .....

Date :..... **Signature de l'Institut**: .....